

Meeting 18 Pierre Perrot Meeting régional de classement		Type *	N	I	R	D	Code FE1
		Animation					
Date : vendredi 27, samedi 28 et dimanche 30 juin 2008		Qualificative					
Bassin : 50 m x 20 m (extérieur)	Lieu : BOURGES	Référence	X	X	X	X	
Engagements par courriel au Comité du Centre avant le : 23 juin 2008							

Compétition qualificative pour les championnats de France Minimes et Cadets.

Programme	V. 27 juin 2008	Samedi 28 juin 2008		Dimanche 29 juin 2008	
Ouv. des portes	16 h 00	8 h 00	13 h 45	8 h 00	13 h 45
Début des épr.	17 h 00	9 h 00	14 h 30	9 h 00	14 h 30
Epreuves * Finales A et B	1500 m NL Mess.	100 m brasse	50 m papillon*	100 m nage libre	100 m nage libre*
	50 m dos	200 m dos	50 m nage libre*	200 m brasse	200 m brasse*
	50 m brasse	400 m 4 nages	100 m brasse*	400 m nage libre	400 m nage libre
	800 m NL Dam.	100 m papillon	200 m dos*	100 m dos	100 m dos*
	50 m papillon	200 m nage libre	400 m 4 nages	200 m papillon	200 m papillon*
	50 m nage libre		100 m papillon*	200 4 nages	200 4 nages*
			200 m nage libre*		
			50 m dos*		
		50 m brasse*			

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs et nageuses de séries départementales au moins, quelle que soit leur catégorie d'âge : , minimes, cadets, juniors et seniors

Et celles et ceux des séries inférieures qui **auront réalisé** les temps de qualification de la grille de qualification régionale **par catégories d'âge**, lors des compétitions qualificatives ou de références départementales ou régionales.

Les engagements seront vérifiés à la vue des résultats communiqués par les départements.

Les nageurs (ses) pourront s'engager dans la limite de 6 épreuves individuelles pour l'ensemble de la compétition.

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, avec finales A et B sur 50, 100 et 200 m, classement au temps sur les 400 (meilleure série l'après-midi), 800 et 1500 m

Les trois premiers de chaque épreuve seront récompensés à l'issue des finales,

A l'issue des séries, les trois premiers minimes et les trois premiers cadets seront également récompensés.

Chaque club ayant plus de 5 nageurs est tenu de fournir un officiel par réunion.